Sur les sentiers de Saint Augustin

Suite à notre dernière commission Chemins, nous avons revu les noms des sentiers de la commune et évoqué la possibilité de créer des itinéraires de découverte dans la vallée de l'Aubetin.

Dans l'optique du futur PNR, et la mise en valeur du label **Village de caractère** obtenu cette année par la commune, il nous paraît opportun de créer ou réhabiliter des chemins et des zones de détente afin de permettre un parcours à la fois touristique, environnemental et pédagogique de notre territoire. La découverte des éléments remarquables de notre patrimoine s'inscrit également dans ce projet.

Nos **Espaces Naturels Sensibles** (ENS), reconnus par le département et situés le long de la vallée de l'Aubetin pourront ainsi être mieux protégés et connus des promeneurs. En bordure des chemins, dans les terrains acquis par la commune afin de préserver l'environnement, nous souhaitons envisager la création de parcelles de vignes ou de vergers, en particulier sur les côteaux situés face au sud-ouest, où ces cultures étaient autrefois très présentes, en témoigne son ancienne appellation « les vignobles ». L'implantation de ruches sera encouragée afin de constituer un indice de la population des insectes pollinisateurs, les points d'eau (sources, rus, puits, ...) seront également protégés et feront l'objet d'une analyse régulière de la qualité des eaux.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, la commune envisage la préemption des terrains situés en Emplacements Réservés (ER) dans notre PLU, ainsi que de certains terrains qui nous semblent bénéficier d'une situation favorable à l'établissement de cultures écologiques, de protection de la nature et de d'aires d'activités éducatives ou ludiques sur le thème de la nature, au bénéfice des promeneurs et des enfants de nos écoles.

Nous en sommes au tout début de notre projet « Les Sentiers de Saint-Augustin », qui sera bien sûr étudié en détails lors de commissions Chemins, mais cette déclaration préalable propose les orientations de travail et de réflexion nécessaires à l'établissement de plans et d'un agenda de mise en œuvre.

Pour initier une démarche concrète, nous souhaitons ouvrir un premier parcours de **l'Oursine** au **Montcet** via le chemin de l'Oursine, du Mesnil (aire pédagogique et récréative), des Houches, et des Gloriettes.

Avec l'aide du département, qui nous a déjà apporté son soutien lors du parcours découverte, et au vu des annonces de ventes de terrains le long de l'Aubetin, nous avons interpellé l'ENS pour qu'il acquiert ces terrains afin que nous puissions continuer notre démarche de préservation de la vallée exposée dans le PADD du PLU. Le parcours découverte sera ainsi doté d'une nouvelle boucle de 2km le long de l'Aubetin sur les chemins des Forrières et de la Cascade, où les promeneurs pourront bénéficier de vergers partagés.